



Syndicat Mixte
Interdépartemental

SMIVAL

BULLETIN D'INFORMATION n°1

Octobre 2004

Editorial

Ces dernières années connaissent des inondations de plus en plus fréquentes de la Lèze et de ses affluents. Celle de 2000 a particulièrement marqué les esprits. Si rien n'est fait pour limiter les sautes d'humeur de notre rivière, des aggravations sérieuses des risques sont à craindre pour les populations.

Aussi une protection efficace et une prévention active doivent être menées. Dans le domaine de la prévention, la communication est essentielle. C'est pourquoi le SMIVAL a décidé d'éditer un bulletin d'information.

Ce premier numéro a pour but de présenter notre nouvelle structure interdépartementale, le SMIVAL (Syndicat Mixte Interdépartemental de la Vallée de la Lèze) et d'informer les populations sur les actions entreprises dans le bassin versant de la Lèze pour le bien-être et la sécurité de chacun.

Présidente du SMIVAL

Sommaire

Page 1 :

- Editorial
- Qu'est ce que le SMIVAL?

Page 2 :

- Le périmètre d'intervention
- Les principaux chiffres concernant le bassin versant

Page 3 :

- Le Schéma de prévention des risques d'inondation :
 - un secteur géographique vulnérable
 - un risque récurrent
 - des enjeux croissants

Page 4 :

- 3 principaux facteurs d'aggravation
- Les autres actions du SMIVAL
- Les contacts

Qu'est ce que le SMIVAL ?

1. Le fruit d'une préoccupation ancienne : les inondations de la Lèze

De nombreuses interventions sur la Lèze ont été menées depuis 30 ans mais de manière ponctuelle et sans cohérence d'ensemble. C'est avec un objectif nouveau que les élus ont créé le SMIVAL en 2003 : celui de mener une intervention à une échelle cohérente.

2. Une intervention à une échelle cohérente : le bassin versant

Afin de prendre en compte l'ensemble de la dynamique hydraulique du bassin versant, le SMIVAL réunit 2 départements (Ariège et Haute Garonne) et 21 communes : la communauté de commune de la Lèze¹, les communes de l'ancien SIAHVL² et les communes de Castagnac, Massabrac et Montégut Plantaurel.

3. Deux compétences principales :

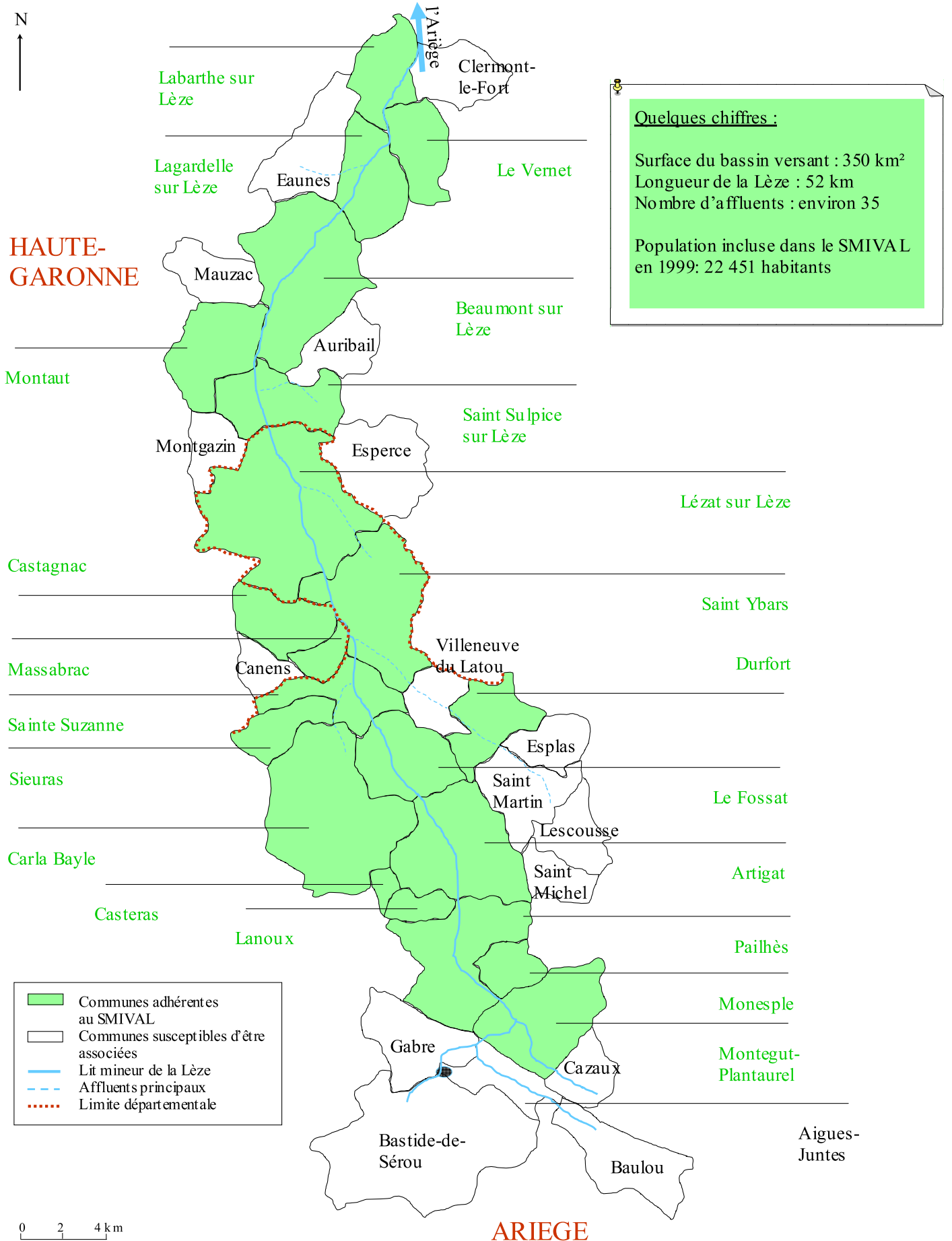
Le SMIVAL est compétent pour mener des études, définir et réaliser des actions tendant à

- la protection et à la prévention des crues,
- la mise en valeur, l'entretien et l'aménagement de la Lèze et de ses affluents.

¹ Artigat, Castéras, Le Carla Bayle, Durfort, Le Fossat, Lanoux, Lézat sur Lèze, Monesple, Pailhes, Sainte Suzanne, Saint Ybars et Sieuras

² Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Vallée de la Lèze constitué des communes de Beaumont sur Lèze, Labarthe sur Lèze, Lagardelle sur Lèze, Le Vernet, Montaut et Saint Sulpice sur Lèze.

**Le périmètre d'intervention:
le bassin versant de la Lèze**



Quelques chiffres :
 Surface du bassin versant : 350 km²
 Longueur de la Lèze : 52 km
 Nombre d'affluents : environ 35
 Population incluse dans le SMIVAL en 1999: 22 451 habitants

HAUTE-GARONNE

ARIEGE

- Communes adhérentes au SMIVAL
- Communes susceptibles d'être associées
- Lit mineur de la Lèze
- Affluents principaux
- Limite départementale

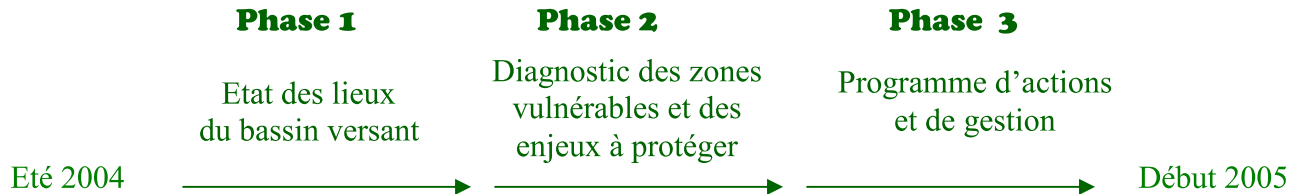
0 2 4 km

Le schéma de prévention des risques d'inondation de la vallée de la Lèze

1. Une étude pour définir des actions de protection et de prévention

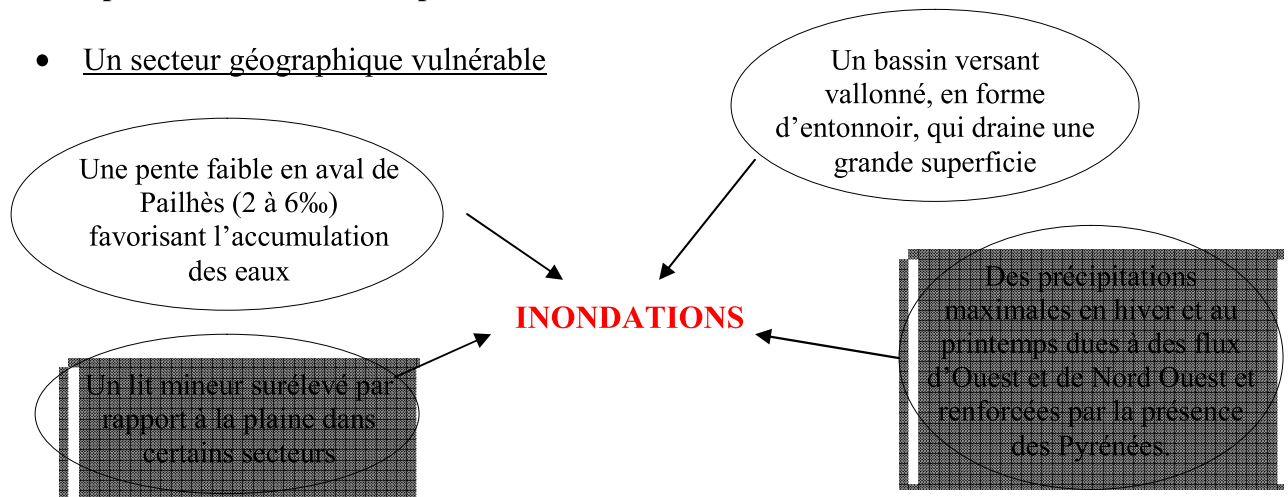
Afin de pouvoir passer le plus rapidement possible à une phase opérationnelle, le SMIVAL a confié, après consultation, à deux bureaux d'études spécialisés, AGERIN et GEOSPHAIR, la réalisation d'un schéma de prévention des risques d'inondation de la vallée de la Lèze.

Cette étude, commencée en août 2004, se déroule en trois temps :



2. Principales conclusions de la phase 1 :

- Un secteur géographique vulnérable

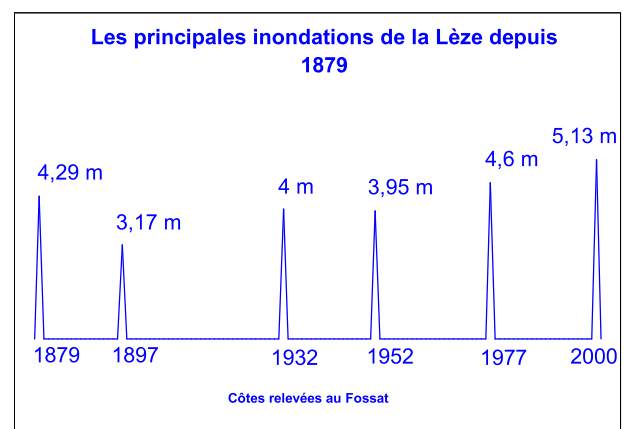


- Un risque récurrent

Depuis 1875, dix principales inondations ont été répertoriées. Celle de 2000 étant particulièrement catastrophique par son ampleur.

La forte accumulation des eaux en aval de la Lèze s'explique par la grande quantité des eaux venant de l'amont (rôle majeur des ruisseaux, des fossés et des affluents de la Lèze). L'analyse historique montre que **les crues sont de plus en plus rapides** :

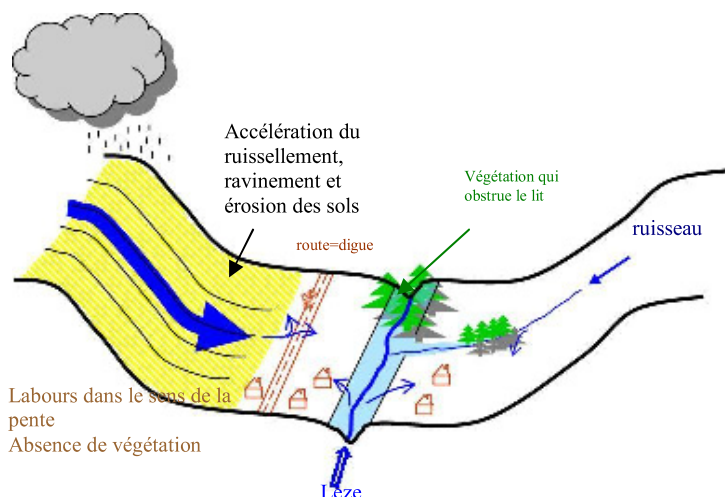
Temps de déplacement de	1977	2000
la crue entre Lézat et Labarthe :	21h16m	15h09m



- Des enjeux croissants

L'étude identifie et cartographie les enjeux existants par commune. Si les terres agricoles sont les plus touchées, de très nombreuses habitations et entreprises se situent aussi dans des zones inondables. Certains secteurs routiers sont également très exposés.

- 3 principaux facteurs d'aggravation :



- la **pression foncière** et l'imperméabilisation des sols autant en amont qu'en aval ;
- l'**absence d'entretien** des berges de la Lèze et de ses affluents ;
- des **pratiques agricoles** qui empêchent une bonne infiltration des eaux de pluies et accélèrent le débit d'écoulement des eaux.

« Pour des précipitations de même ampleur, les crues sont de plus en plus fortes et de plus en plus rapides »

Les autres actions du SMIVAL

- Poursuite du schéma de prévention avec la réalisation, avant la fin 2004, des phases 2 et 3. Le schéma permettra la mise en place d'un programme d'actions pour limiter l'ampleur et les incidences des crues de la Lèze et de ses affluents ;
- Amélioration des connaissances du risque et communication à travers la création d'un site Internet ;
- Entretien du lien avec les populations avec la parution régulière du bulletin d'information.

Les contacts

Les membres du bureau du SMIVAL

<i>QUALITE</i>	<i>NOM</i>	<i>ADRESSE</i>	<i>TELEPHONE</i>
Président	Mme SUZANNE	Mairie de Saint Sulpice sur Lèze	05 61 97 34 98
Vice présidents	M. ESQUIROL	Mairie de Saint Ybars	05 61 69 18 04
	M. BERAIL	Mairie de Labarthe sur Lèze	05 62 11 62 60
	M. SIEURAC	Mairie de Lézat sur Lèze	05 61 69 10 05
Membres du bureau	M. DELPECH	Mairie de Beaumont sur Lèze	05 61 08 71 22
	M. FRANQUINE	Mairie de Sainte Suzanne	05 61 68 54 40
	M. GALY	Mairie de Castagnac	05 61 90 37 66
	M. RAZES	Mairie du Fossat	05 61 68 50 12
	M. ROUANE	Mairie de Lagardelle sur Lèze	05 61 08 15 03
	M. TOURON	Mairie du Vernet	05 61 08 55 44

Le technicien de rivière

Anne-Evelyne CHOLLET

Place de l'hôtel de Ville

31410 SAINT SULPICE SUR LEZE

Tél. : 05 61 87 38 49 (ligne directe) ou 05 61 97 34 98 (mairie de Saint Sulpice)

Fax : 05 61 97 36 30